

qui sommes-nous ?

La NPOC, l'Unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles, est le lieu regroupant les organisations à but non lucratif et non gouvernementales souhaitant faire entendre leur voix en participant aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN. Le rôle de la NPOC consiste à faire prendre conscience à la communauté de l'ICANN de la mesure dans laquelle les politiques et initiatives proposées et existantes affectent les personnes qu'elle-même représente.

Dans le contexte de la NPOC, on entend par questions opérationnelles toute question que pourraient se poser les organisations non gouvernementales et à but non lucratif sur la manière dont les processus d'élaboration de politiques de l'ICANN – et la manière dont celle-ci fonctionne en tant qu'organisation – pourraient affecter leur capacité à fournir les services prévus au titre de leur mandat.

La NPOC vient en aide à ses membres et ses communautés en soulevant des questions opérationnelles précises, notamment :

- l'équité et l'efficacité de l'enregistrement et de la gestion des noms de domaine ;
- la protection contre la fraude et l'utilisation malveillante ;
- la sécurité et la confidentialité lors de l'utilisation du système des noms de domaine (DNS).

comment adhérer à la NPOC

Pour devenir membre, rien de plus simple: rendez-vous sur npoc.org, cliquez sur « Adhésion à la NPOC » et remplissez le formulaire correspondant. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter joan.kerr@npoc.org.



NPOC.ORG



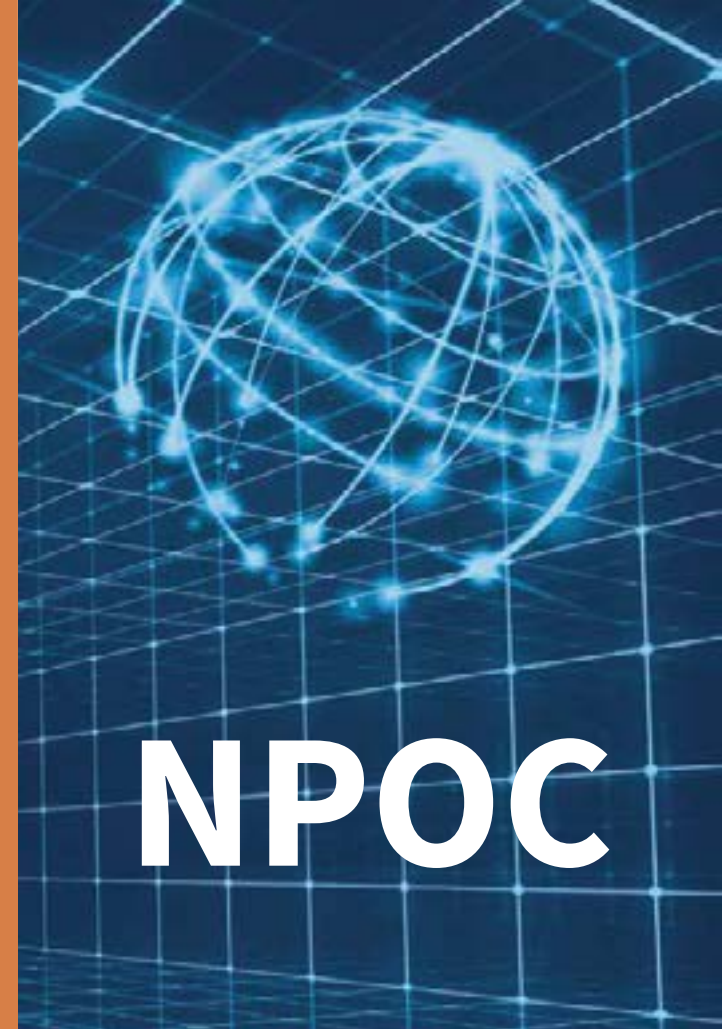
@NPOC_ICANN



NPOCICANN



INFO@NPOC.ORG



NPOC

not-for-profit
operational
concerns

nos objectifs

La NPOC a pour vocation de représenter, de la meilleure façon possible, les questions opérationnelles d'intérêt pour les organisations de la société civile au sein de l'écosystème de gouvernance de l'Internet de l'ICANN. À cette fin, la sensibilisation et l'engagement de la communauté jouent un rôle important.

Parmi les stratégies déployées par la NPOC, citons les suivantes :

- améliorer les connaissances des organisations de la société civile sur les moyens de résoudre leurs questions opérationnelles liées au DNS ;
- sensibiliser les organisations de la société civile sur les questions opérationnelles liées au DNS et leur expliquer l'intérêt de l'adhésion à la NPOC ;
- encourager et soutenir la participation des membres de la NPOC à tous les processus d'élaboration de politiques de l'ICANN, par exemple par le biais de groupes de travail.

qui peut adhérer à la NPOC

Pour autant qu'elles disposent d'un nom de domaine enregistré, toutes les organisations non gouvernementales et à but non lucratif enregistrées ont le droit de faire entendre leur voix sur l'évolution future du DNS.

pourquoi adhérer ?

Les membres de la NPOC participent à différents espaces dans lesquels l'ICANN développe et passe en revue le processus d'élaboration de politiques. La NPOC permet également aux ONG de construire leur réseau et de faire part de leurs inquiétudes concernant le développement de l'écosystème de l'Internet.

à propos de l'ICANN



La mission de l'ICANN est de garantir un Internet mondial sûr, stable et unifié. Pour contacter une personne sur Internet, vous devez saisir une adresse sur votre ordinateur ou autre dispositif. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN coordonne ces identifiants uniques à l'échelle mondiale. Fondée en 1998 en tant qu'organisation à but non lucratif reconnue d'utilité publique, elle rassemble au sein de sa communauté des participants du monde entier. Pour en savoir plus, consultez le site : icann.org

Au cœur de l'élaboration de politiques de l'ICANN, on trouve ce que l'on appelle le « modèle multipartite ». Il s'agit d'une approche qui permet d'établir les politiques sur la base de la communauté et du consensus. L'idée est justement que la gouvernance de l'Internet devrait reproduire la structure de l'Internet même, sans frontières et ouvert à tous.

L'ICANN joue un rôle unique dans l'infrastructure de l'Internet. Grâce à ses contrats avec les registres (comme point-com ou point-info) et avec les bureaux d'enregistrement (sociétés qui vendent des noms de domaine à des individus et à des organisations), nous aidons à définir le fonctionnement et l'expansion du système de noms de domaine (DNS).

